



Compte Rendu Conseil Municipal du lundi 14 octobre 2020 à 20h00

L'an deux mille vingt, le 14 octobre à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET LES MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 9 octobre 2020

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Jacqueline BOUIX, Magali BOURRAT, Gisèle MELONI, Sophie ROUE, Rose-Marie BREUILLAUD
Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, Gilles PERRONNET, Pierrick URREA, Alexandre CUNHA

Absents excusés :

- Thérèse RICHARD pouvoir donné à Gisèle MELONI
- David NARCE pouvoir donné à Alexandre CUNHA

Absente : Marie CHARRIER

Secrétaire : Rose-Marie BREUILLAUD

1 - Approbation du conseil municipal du 20 juillet 2020

Le conseil approuve à l'unanimité.

2 – Désignation du référent :

Monsieur Gilles PERRONNET est désigné pour représenter la commune auprès de Loire Forez Agglo pour le contrat territorial Mare-Bonson et affluents.

3 – Evolution envisagée pour le SIVAP

La Communauté d'Agglomération Loire Forez a envisagé de retirer la compétence "eau" du SIVAP à compter du 01/01/2020.

Le conseil prend acte de la décision n'impacte pas la commune dans son fonctionnement en ce sens que la commune n'a plus cette compétence.

4 - Point sur l'acquisition de terrain envisagée :

Il est rappelé qu'un terrain doit être acquis, pour 600 m² à l'origine, mais que l'achat aurait pu être envisagé pour la totalité de la parcelle appartenant à Monsieur GAMA et exploitée par le futur acquéreur Monsieur Michel BOUTEILLE. Une négociation est engagée avec ce dernier afin d'obtenir une surface nécessaire pour augmenter la capacité du parking actuel.

Il est aussi évoqué les dégâts sur le canal qui vont générer une dépense de 12 000 € environ.

5 – Etude du Centre Bourg :

Il convient de solliciter divers partenaires pour approfondir certains aspects impactant les objectifs à définir. Une journée supplémentaire aura lieu fin novembre, la réunion publique s'en suivra.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modalités et les actions qui s'inscrivent dans le respect de la législation en vigueur.

6 - Projet Ecole :

Ce projet a été présenté aux parents d'élèves de l'école et à ceux ayant recours au périscolaire. Il en ressort que le local du périscolaire est trop petit pour un effectif de 32 utilisateurs.

QUESTIONS DIVERSES

- M BLANCHARD évoque un défaut de signalétique qui lui pose problème et suggère d'identifier l'impasse qui le dessert sous l'appellation "Impasse du NOYER".
- Lors de la réunion du SIVAP il a été fait état du coût prévisionnel des travaux pour la réfection des réseaux de la route de Seyve-Goué et pour l'impasse du Goué.
- Les travaux de l'éclairage du rond-point sont estimés à 6 000 €.
- En 2021, le recensement de la population aura lieu sur la commune de Boisset-lès-Montrond et sera annoncé sur le prochain bulletin municipal.
- La commune va faire mettre en place un distributeur de pain. Dans la convention qui sera signée avec un fournisseur, il sera demandé que l'approvisionnement soit assuré tous les jours de la semaine y compris le dimanche.
- Des moyens sont à mettre en œuvre pour que le parcours à l'accès de la salle des fêtes soit sécurisé pour les enfants par un marquage au sol et par l'implantation de plots.
- Le portail de l'école ne fonctionne pas mais on peut le mettre en manuel.

La séance est levée à 22h30

Prochaine réunion du conseil : Lundi 9 novembre à 18 heures